

Le bilan du projet pilote de 1-2H bilingues à la Vignettaz est positif, selon les responsables

# Succès pour les classes bilingues

« NICOLE RÜTTIMANN

**Fribourg** » «Une utilisation plus naturelle de la langue partenaire, des collaborations renforcées et deux cultures qui vivent ensemble et apprennent l'une de l'autre, les deux écoles de la Vignettaz n'en faisant plus qu'une.» Tels sont les bénéfices clés issus du projet de classes bilingues à l'école primaire de la Vignettaz, à Fribourg, selon ses directrices alémanique et francophone.

Après 3 ans, la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) a dressé hier «un bilan positif» de ce projet pilote, soutenu par la ville de Fribourg (*La Liberté* 16.3.21 et

23.2.24). Les deux classes bilingues 1H et 2H existantes sont d'ores et déjà pérennisées. Et un groupe de travail mis sur pied par la DFAC analyse désormais la possibilité de créer une filière bilingue de la 1H à la 8H dans cette école. «Il a un an pour rendre son rapport», précise la conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens. Il sera aussi chargé de promouvoir plus largement les projets d'immersion dans la langue partenaire, dans les écoles de la ville. A la Vignettaz, ceux en place seront étoffés «afin que les élèves ne perdent pas les bénéfices retirés», note, côté francophone, la directrice Elisabeth Nicolas-Marty.

L'évaluation du projet pilote montre en effet qu'il a porté ses

**«Avec ce projet, les deux écoles de la Vignettaz n'en font plus qu'une»** Les directrices

fruits: «Les objectifs culturels et pédagogiques ont été atteints; les compétences sont là», se réjouit Marc Luisoni, inspecteur scolaire du Service de l'enseignement obligatoire de langue française. Et les «instructions pour l'encouragement à l'apprentissage de la langue partenaire», élaborées par les services de l'enseignement obligatoire, ont offert un cadre favorable pour la mise en œuvre de telles classes.

## Compétences égales

L'introduction des classes bilingues a demandé des réflexions. Notamment pour «concilier les deux plans d'études Lehrplan et PER. Mais ces plans étant très proches, cela a pu être fait», selon

l'inspecteur. Les enseignantes ont aussi dû créer ou adapter matériel didactique et activités dans les deux langues, mais ce surcroît de travail en vaut la peine, selon elles: «Les élèves ont acquis une meilleure compréhension de l'autre culture et de l'autre langue - dans laquelle ils osent s'exprimer.» Selon les analyses, leurs compétences globales sont les mêmes que celles des classes standards.

Seul bémol: les élèves francophones ont davantage profité de l'enseignement bilingue que les germanophones. Car ces derniers, en grande majorité, comprennent déjà le français, l'inverse étant plus rare. Les enseignantes suggèrent par exemple de renforcer la part de

l'allemand hors des cours de langue, par exemple au sport. Elles sont ravies de «trois années-défi, bénéfiques tant pour les enfants que pour nous». Une expérience qui pourrait bénéficier à d'autres, espère Sylvie Bonvin-Sansonnens.

En tenant compte de deux points rappelés par Marc Luisoni: «Ce sont les enseignants et la direction qui, s'ils le souhaitent, initient, portent et développent de tels projets.» Projets pour lesquels le principe de territorialité s'applique: les élèves sont scolarisés dans la langue du cercle scolaire et l'autorisation des parents est requise dès que plus de 20% de l'enseignement se déroule dans l'autre langue. »

PUBLICITÉ

## Changement de présidence

**Santé** » Jean-Marc Fonjallaz succède à Hubert Schaller à la présidence de l'Organisation fribourgeoise du monde du travail dans les domaines de la santé et du social (OrTra). Ce passage de témoin a eu lieu à la suite de l'assemblée générale du 18 avril dernier, relève un communiqué. L'association, fondée en 2008, dispense des cours interentreprises dans le secteur du social et de l'assistance médicale.

Le nouveau président n'est pas étranger à l'organisation puisqu'il y avait déjà assumé la fonction de président, puis de directeur avant de quitter ce poste en 2014, pour se consacrer à sa société de conseil active dans le domaine de la santé et du social. Hubert Schaller, son prédécesseur, a contribué

au développement d'un réseau de collaboration en Suisse latine, plus particulièrement dans le canton du Tessin. Un travail salué par les membres du comité, qui souhaitent poursuivre ces efforts de promotion des métiers de la santé, au sein d'un secteur médical sous pression.

«Les défis liés à la relève professionnelle sont d'une actualité brûlante», soulignent les membres de l'association à travers leur communiqué. Ils considèrent également «qu'il est primordial d'investir dans la formation dans les domaines de la santé et du social». Autre changement prévu pour 2024: l'OrTra prépare son déménagement sur le nouveau campus de formation professionnelle Le Vivier, à Villaz-Saint-Pierre. »

VICTORIA MARTIN

## La route de Cerniat sous surveillance

**Dangers naturels** » Les communes de Val-de-Charmey et de Crésuz ont publié un avis de danger concernant un risque de glissement de terrain.

La route de Cerniat présente un risque de glissement de terrain en bord de route, au lieu-dit Creux de la Savignière. Sur l'application iGruyère, les communes de Val-de-Charmey et de Crésuz ont publié un avis de danger. «Pour l'instant, on ne parle pas de glissement de terrain. Le terrain est gorgé d'eau et il y a une fissure marquée en bordure de route, et soixante centimètres de tassement», indique Luc Tomasetti, responsable du service technique de Val-de-Charmey.

Un bureau de géologie a été mandaté pour déterminer l'origine de cette fissure. «Cette route est connue pour avoir des mouvements. Le géologue devra déterminer si c'est lié aux travaux de la route, ce qui ne serait pas grave, ou si ce sont les couches de moraines de la mon-

tagne qui bougent, ce qui pourrait indiquer qu'il y a un risque de glissement de terrain. Nous en saurons plus dans une semaine», ajoute-t-il.

**La zone a été mise** sous surveillance et un plan d'alarme a été établi. «Il n'y a pas de panique à avoir. Le danger d'alarme est de 2 sur 5», indique Luc Tomasetti. La route de Cerniat peut toujours être empruntée sans danger mais il est désormais interdit de stationner sur la petite place en bordure de route. La place a été fermée avec une signalétique et un balisage.

Dans le secteur du Creux de la Savignière, tout accès aux rives de la rivière du Javroz est également interdit. «A ce stade, il s'agit d'une prise de précautions. Il n'y a pas de sentier mais nous préférons signaler qu'il ne faut pas se promener dans ce secteur. S'il y a des mouvements, des arbres peuvent tomber», avertit Luc Tomasetti. »

MAUD TORNARE